



TIC x Japon - Informations sur la politique -

Bulletin du ministère japonais des Affaires intérieures et des Communications (MIC)

Vous pouvez utiliser librement les articles dans cette publication avec les crédits appropriés.

SUJET

Résultats du Conseil de partenariat numérique UE-Japon

1. Conseil de partenariat numérique UE-Japon

Le mardi 30 avril 2024, le ministère des Affaires intérieures et des Communications (MIC), ainsi que l'agence du Numérique et le ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie (METI) ont tenu la deuxième réunion du Conseil de partenariat numérique UE-Japon à Bruxelles, en Belgique.

Le lancement du partenariat numérique UE-Japon a été décidé lors du sommet UE-Japon de mai 2022. L'objectif déclaré de ce partenariat est de faire progresser la coopération dans les domaines numériques d'intérêt commun.

Le premier Conseil s'est tenu à Tokyo en juillet 2023.

2. Résumé du Conseil

La réunion était coprésidée par le ministre des Affaires intérieures et des Communications, MATSUMOTO Takeaki, le ministre de la Transformation numérique, KONO Taro, le vice-ministre de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie, ISHII Taku, et le commissaire européen au Marché intérieur, Thierry BRETON.

L'UE et le Japon (ci-après les « deux parties ») ont réaffirmé l'importance du partenariat stratégique toujours plus étroit entre l'UE et le Japon pour défendre l'ordre international libre et ouvert fondé sur l'État de droit et promouvoir leurs valeurs et leur vision communes de la transformation numérique.

Les deux parties ont fait le point sur les progrès accomplis depuis la première réunion du Conseil de partenariat numérique UE-Japon et publié une déclaration commune en tant que nouveaux résultats.

3. Principaux points relatifs au MIC dans la déclaration commune

Les paragraphes ci-dessous présentent les principaux points relatifs au MIC exposés dans la déclaration commune :

- Les deux parties coopéreront avec les pays attachés aux mêmes principes et impliqués dans les câbles sous-marins transocéaniques, y compris la connectivité arctique, afin d'unir leurs forces avec des entités de confiance en matière de fabrication, d'installation, d'exploitation et de maintenance des câbles sous-marins.
- Les deux parties se félicitent du lancement, en 2024, de l'appel à la recherche collaborative concernant la 6G. Les deux parties ont également souligné la valeur des réseaux ouverts, sécurisés, innovants et résilients et le renforcement de la coopération autour du développement de ces réseaux, y compris les réseaux virtualisés qui nécessitent des services en nuage.

CONTENU



SUJET

Résultats du Conseil de partenariat numérique UE-Japon



Résultats de la réunion ministérielle du Conseil de partenariat numérique UE-Japon

- Les deux parties se félicitent de la création du Bureau européen de l'IA et de l'Institut japonais de sécurité de l'IA et s'engagent à poursuivre la collaboration entre les organisations sur la base d'un futur accord administratif. Les deux parties sont déterminées à accélérer la diffusion du processus de Hiroshima sur l'IA au-delà du G7, y compris lors de la réunion du Conseil ministériel de l'OCDE. Les deux parties continueront à favoriser l'interopérabilité entre les cadres de gouvernance de l'IA fondés sur le processus de Hiroshima sur l'IA.
- Les deux parties approfondiront leur coopération dans les domaines de la réglementation et de la concurrence concernant les plateformes en ligne et étudieront la mise en place d'un canal d'échange d'informations régulier au niveau approprié.

4. Prochaine réunion du Conseil de partenariat numérique

La troisième réunion du Conseil de partenariat numérique devrait avoir lieu à Tokyo en 2025.

